



# PROVIDENCE INFOS

[www.providence-wavre.be](http://www.providence-wavre.be)

Liaison Parents-Ecole  
2014-2015 N°2  
Novembre 2014

Chers Parents,

Nous voici déjà à la fin de ce premier trimestre. Dans ce bulletin de liaison, vous trouverez les informations concernant :

- La session de bilans
- Les bulletins – Réunion des Parents de Noël
- L'Institut de la Providence et la solidarité
- A vos agendas !

**ATTENTION : n'oubliez pas de compléter le talon-réponse en annexe pour le 1 décembre au plus tard**

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous assurons de notre sincère dévouement.

L. Vanvilthoven,  
Directeur du DOA

P. Maljean  
Directrice des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés

P. Cabeke  
Directeur-Adjoint des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés

## 1. Session de bilans

Votre enfant a reçu l'horaire de sa session de bilans (voir journal de classe). Ce dernier est également affiché aux valves de l'école et vous pouvez le consulter sur le site internet de l'école : [www.providence-wavre.be](http://www.providence-wavre.be).

Pour rappel, suite aux mots d'ordre de grève, l'organisation de fin d'année a été aménagée :

- Le 8 décembre, pour tous les degrés, les cours se donnent suivant l'horaire habituel.
- Le 15 décembre, au 1<sup>er</sup> degré (commun et différencié), les élèves vivront un temps de partage de 8h25 à 12h05.
- Le 15 décembre, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés : conseils de classe.

Suite à la circulaire 5064 du 17/11/2014 et aux dernières informations qui nous sont parvenues, nous pouvons vous préciser les points suivants :

Des piquets de grève seront probablement présents dans la ville de Wavre. Les 8 et 15 décembre, l'école sera ouverte et nous veillerons à l'accueil des élèves. Les absences et les retards des élèves pour lesquels cette grève est invoquée comme motif seront neutralisés, c'est-à-dire que nous n'en tiendrons pas compte.

Pour cette session :

### Au 1<sup>er</sup> degré :

Comme annoncé dans le courrier du 17 novembre, la session d'examens prendra une nouvelle tournure. En effet, les élèves de 1<sup>ère</sup> année commune seront évalués de façon continue. Cela signifie qu'il n'y aura pas d'examens en tant que tels à Noël. Les cours se donneront donc selon l'horaire habituel.

Pour les élèves de 2<sup>ème</sup> année et de 1<sup>ère</sup> SD, une session aménagée sera proposée. Elle portera sur les matières évaluées au CE1D à savoir le français, les mathématiques, les sciences et les langues modernes. Ces évaluations auront lieu entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 11 décembre selon un horaire qui leur a été remis. Les élèves suivront les cours selon leur horaire habituel. Pour les élèves de 1SD, les cours seront suspendus le vendredi 12 décembre à 12h05 pour permettre aux conseils de classe de se dérouler.

Les élèves du 1<sup>er</sup> degré différencié (1D et 2D) ont cours selon l'horaire habituel. Les cours seront suspendus le vendredi 12 décembre à 12h05 pour permettre aux conseils de classe de se dérouler.

Pour l'ensemble du 1<sup>er</sup> degré (commun et différencié), les élèves vivront un temps de partage le lundi 15 décembre de 8h25 à 12h05.

A partir du 16 décembre, les élèves sont autorisés à demeurer à domicile. Cependant une surveillance est possible à l'école. Si des parents souhaitent que leur enfant soit à l'Institut durant ces journées, ils sont invités à en avvertir la Direction par courrier afin que la prise en charge puisse être assurée correctement.

#### Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés :

Dans les grilles horaires d'examens, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, vous observerez qu'il y a des moments où votre enfant est en congé d'étude. Durant ce congé, il peut rentrer travailler à la maison. Cependant, une étude est prévue à l'Institut. Afin que nous puissions organiser l'école, nous insistons pour que vous complétiez avec précision le talon-réponse en annexe pour le 1 décembre au plus tard. Le mercredi 3 décembre, les cours s'achèvent à 12h55 au plus tard (suivant l'horaire).

#### Au 2<sup>e</sup> degré :

- si les élèves ont un seul examen, ils peuvent quitter l'école au plus tôt à 10h15 (une demi-heure avant la fin prévue à l'horaire) et pour autant qu'ils aient terminé leur épreuve.
- si les élèves ont deux examens, ils restent en classe jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> examen et, au 2<sup>e</sup> examen, ils peuvent quitter l'école au plus tôt à 12h25 (une demi-heure avant la fin prévue à l'horaire) et pour autant qu'ils aient terminé leur épreuve.
- Les élèves sont invités à se munir d'un livre de lecture ou d'un magazine "culturel" afin d'attendre calmement la fin de l'examen après avoir remis leur copie.

#### Au 3<sup>e</sup> degré :

Les élèves sont autorisés à quitter la salle d'examen dès qu'ils ont terminé. S'ils ont un deuxième examen, ils ne peuvent pas déambuler dans les couloirs, ne peuvent pas quitter l'Institut mais doivent se rendre soit aux foyers soit à la salle de fêtes.

Nous rappelons à tous nos élèves que les couloirs doivent rester silencieux pour permettre à ceux qui sont encore en examen de travailler dans de bonnes conditions. Les élèves ne stationnent donc pas dans les couloirs.

#### Pour tous :

Durant un examen les élèves ne peuvent avoir que le matériel autorisé par le professeur (donc pas de GSM, d'ordinateur de poche,... qui seront assimilés à des moyens frauduleux). C'est également l'occasion de rappeler que toute tentative de fraude peut entraîner l'annulation de la copie en tout ou en partie selon l'appréciation du professeur et que toute absence, même d'un seul jour, doit être justifiée par un certificat médical. Il en va de même pour les examens « hors

session » tels que les compréhensions à l'audition ou les oraux... A défaut de certificat, l'élève sera en absence injustifiée à l'examen.

Durant les jours de conseils de classe, à partir du 15 décembre (ou du 16 décembre pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré commun et différencié) les élèves sont autorisés à demeurer à domicile. Cependant une surveillance est possible à l'école. Si des parents souhaitent que leur enfant soit à l'Institut durant ces journées, ils sont invités à en avertir la Direction par courrier afin que la prise en charge puisse être assurée correctement.

## 2. Bulletins – Réunion des parents de Noël

Les élèves recevront le bulletin de la seconde période le mercredi 3 décembre. Les parents veilleront à le signer et l'élève à le remettre à son titulaire le vendredi 5 décembre au plus tard.

La remise des bulletins de Noël aura lieu le jeudi 18 décembre entre 17h00 et 20h00 et le vendredi 19 décembre de 8h30 à 10h00 selon un horaire de rendez-vous pris avec le titulaire par l'intermédiaire de l'élève. Nous rappelons que, conformément au règlement des études, le bulletin est remis uniquement aux parents (idéalement accompagnés de leur enfant).

Il est bien sûr possible de rencontrer d'autres professeurs le jeudi 18 décembre de 17h00 à 20h00 et, sur rendez-vous, le vendredi 19 décembre.

L'Association des Parents aura le plaisir, lors de la réunion du jeudi soir, de vous offrir du vin et du chocolat chauds.

## 3. L'Institut de la Providence et la solidarité

Notre école a toujours eu à cœur de s'investir, avec ses professeurs, ses élèves et vous, parents, dans des projets solidaires. A l'approche de Noël, nous souhaitons en dire quelques mots et vous présenter les actions qui seront menées tout prochainement.

### Action Damien



Comme chaque année, notre école soutient l'Action Damien, d'une part, en organisant l'excursion à Disneyland Paris le 22 novembre (ce qui nous permet d'envoyer environ mille euros à Action Damien) et d'autre part en participant à la vente des marqueurs.

Cette année nous solliciterons les deuxièmes et les troisièmes pour vendre les marqueurs le dernier week-end de janvier. Les élèves de ces classes auront participé à une animation sur cette action début janvier.

## Amnesty International



L'Institut a décidé de prendre part à l'opération "Pas d'accord, j'assume" d'Amnesty International. Elle porte cette année sur la torture et a lieu tout au long de la semaine du 17 novembre.

Les dossiers pédagogiques et des manuels d'exercices seront utilisés dans de nombreuses classes.

Un grand drapeau, attaché à notre grille d'entrée la semaine du 17 novembre, rappelle notre soutien à cette action.

D'autre part, le 10 décembre, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, nous allumons dans toutes nos classes une bougie Amnesty. C'est l'occasion de sensibiliser les jeunes aux droits de l'homme.

## Oxfam



Changer le monde, ça commence à l'école!

Les Jeunes Magasins-Oxfam (JM-Oxfam) sont des équipes actives dans les écoles secondaires, composées d'élèves et de 2 professeurs. Ils vendent les produits équitables à la récréation ou à d'autres occasions. Cette année encore, le JM-Oxfam de la Providence mènera des actions de sensibilisation au commerce équitable. Pour cela, les élèves s'informeront sur le monde dans lequel ils vivent et apprendront à débattre et à confronter leurs idées. L'équipe se mobilisera cette année autour de la campagne « Jus d'orange ». Le JM sera également présent au cabaret, à la soirée Portes ouvertes et à la pièce des Rhétos où se tiendra un stand permettant au public de goûter aux produits d'un commerce plus juste.

## Iles de Paix



Lors de la campagne Iles de Paix, le week-end des 9, 10 et 11 janvier, les élèves de 1<sup>ère</sup> feront preuve de solidarité avec de petites communautés du Pérou et d'Afrique, en vendant des pochettes de marqueurs. Iles de Paix aide ces populations à s'investir dans leurs propres projets de développement. Elle noue des partenariats avec des associations locales qui pourront ainsi continuer le travail quand Iles de Paix aura quitté la région.

A vos agendas !

Au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre, notre école organise des événements à ne pas manquer. Soirée « Portes ouvertes », cabaret, théâtre, ... Il y en aura pour tous les goûts.

Nous y reviendrons plus en détails par après, mais vous pouvez d'ores et déjà noter les dates suivantes dans vos agendas :

- Samedi 7 février à 10h30 : réunion d'information pour les élèves qui rentrent en 1<sup>ère</sup> secondaire
- Vendredi 27 février de 16h à 21h30 : soirée « Portes Ouvertes »
- Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mars : soirées cabaret
- Mercredi 29 et jeudi 30 avril : théâtre 5e et 6e G et TT

Dernières infos ... Et non des moindres ...

MISSION : CABARET 2015

W\*A\* N\*T\*E\*D

DES ELEVES ... AUDACIEUX, ARTIFICIEUX, DANGEREUSEMENT CREATIFS ☺

Objectifs : faire brûler les planches de la Provi et trembler les murs de l'enceinte !

Inscrivez-vous aux prochaines auditions du cabaret qui auront lieu le 28 janvier 2015 (Un formulaire d'inscription sera bientôt disponible à la procure) !

***Réouverture de la boutique « 7 au . »***

***Heures d'ouverture de la boutique***

***Lundi & Jeudi de 12h30 à 16h***

***Le vendredi de 9h à 10h30***

***Et pour un achat de dernière minute adressez-vous au local 11 le mardi de 10h30 à 12h***

Notre restaurant d'application « Toque et papillon » est ouvert et vous invite : lunches, menu gastronomique, et repas à la carte sont au menu. De quoi ravir vos papilles ! Vous souhaitez être tenus au courant de son actualité ? Alors n'hésitez pas et envoyez un courriel à [toque-et-papillon@providence-wavre.be](mailto:toque-et-papillon@providence-wavre.be).

## Talon à remettre au titulaire avant le lundi 1 décembre 2014

---

Les soussignés, parents de ....., élève en .....  
ont pris connaissance du Providence Info n° 2 de Novembre 2014 concernant  
l'organisation de la fin de trimestre et en particulier :

- la session des bilans
- les bulletins
- la rencontre des parents

Pour la session de bilans, il est décidé que l'élève

- peut - ne peut pas <sup>1</sup> rentrer étudier à la maison
- dans le cas où il doit étudier à l'Institut, il peut le quitter
  - jeudi 4/12 à ..... h ..... (maximum 17h00)
  - vendredi 5/12 à ..... h ..... (maximum 17h00)
  - mardi 9/12 à ..... h ..... (maximum 17h00)
  - mercredi 10/12 à .....h ..... (maximum 16h00)
  - jeudi 11/12 à .....h ..... (maximum 17h00)

Date

Signature

---

<sup>1</sup> Biffer la mention inutile